

France-Maisons-Laffitte: Video-surveillance system

OJ S 251/2015 29/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Maisons-Laffitte

Postal address: 48 avenue de Longueil

Town: Maisons-Laffitte

Postal code: 78600

Country: France

Contact person: Service achats / commande publique

For the attention of: M. le maire

E-mail: achats@maisonslaffitte.fr

Telephone: +33 134931244

Fax: +33 134931251

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.maisonslaffitte.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-securises.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ville de Maisons-Laffitte

Postal address: 3 rue du Fossé

Town: Maisons-Laffitte

Postal code: 78600

Contact person: Service achats / commande publique — de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 du lundi au vendredi

For the attention of: Patrick Domingues

E-mail: achats@maisonslaffitte.fr

Telephone: +33 134931244

Fax: +33 134931251

Internet address: <http://www.marches-securises.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Ville de Maisons-Laffitte

Postal address: 3 rue du Fossé (2e étage)

Town: Maisons-Laffitte

Postal code: 78600

Contact person: Service achats / commande publique — de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 du lundi au vendredi

For the attention of: Patrick Domingues

Internet address: <https://www.marches-securises.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Ville de Maisons-Laffitte

Postal address: 3 rue du Fossé (2e étage)

Town: Maisons-Laffitte

Postal code: 78600

Contact person: Service achats / commande publique — de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00
du lundi au vendredi

For the attention of: Patrick Domingues

Internet address: <https://www.marches-securises.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance et extension du dispositif de videoprotection urbaine pour la ville de Maisons-Laffitte.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Ville de Maisons Laffitte, 78600 Maisons-Laffitte.

NUTS code FR103 Yvelines

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 12

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance et extension du dispositif de videoprotection urbaine pour la ville de Maisons-Laffitte.

II.1.6. CPV code(s)

32323500 Video-surveillance system, 32562000 Optical-fibre cables

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La commune de Maisons-Laffitte exploite un important réseau de vidéoprotection dont la mise en oeuvre a débuté en 2011. En mars 2015 le nombre de caméras déployées s'élevaient à 58 caméras.

Ce réseau est étendu tous les ans par l'ajout de caméra en fonction des demandes des forces de sécurité et de l'arbitrage politique.

Une des particularités de ce réseau de vidéoprotection est l'utilisation d'un réseau optique propre très important pour la connexion des caméras. Celui-ci est d'ailleurs également largement utilisé pour l'interconnexion des bâtiments communaux.

Le marché est traité pour partie à prix forfaitaire et pour partie à bons de commande conformément à l'article 77-i du code des marchés publics dans la limite annuelle maximum de 600 000 EUR HT.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché est reconductible trois (3) fois par décision tacite pour une durée d'un an sans que sa durée totale puisse excéder quatre ans. Le pouvoir adjudicateur doit, pour ne pas reconduire le marché, se prononcer par écrit, en recommandé avec accusé de réception, en respectant un préavis de 4 mois avant la fin de la durée de validité du marché.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Avance et retenue de garantie dans les conditions prévues au contrat.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur le budget communal de la Ville de Maisons-Laffitte — paiement direct — prix unitaire et forfaitaire, révisables. Périodicité des paiements fixée au contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché unique sera conclu, selon l'offre qui sera retenue:

- soit avec un opérateur économique individuel,
- soit avec des opérateurs économiques groupés solidaires.

Un groupement d'opérateurs économiques ne peut être constitué qu'au stade de la remise des candidatures et des offres, en procédure ouverte.

Il sera fait application de l'article 53-IV du code des marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article 51-VI du code des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint et avant notification, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement solidaire. Le mandataire du groupement sera donc solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Les cotraitants sont solidaires lorsque chacun d'eux est engagé pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance de ses partenaires; l'un d'entre eux, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire solidaire, représente l'ensemble des cotraitants vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

Si le marché ne désigne pas de cotraitant mandataire, celui qui est énuméré le premier dans l'acte d'engagement est considéré comme mandataire solidaire des autres cotraitants.

Toute notification d'une décision ou communication du pouvoir adjudicateur est adressée au mandataire qui a seul qualité pour présenter des réserves.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: le candidat individuel ou le groupement est invité à produire la Dc1 dans sa dernière version mise à jour dûment remplie, datée et signée et le candidat individuel ou chaque membre du groupement devra produire également la Dc2 renseignée dans ses rubriques a, b, c, d, e le cas échéant, et G. Le candidat pourra également produire ces informations sur papier libre. Le cas échéant, devront être produits les documents attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et les renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'information administré. Toutefois, les candidats doivent fournir impérativement l'ensemble des informations nécessaires à la consultation des outils numériques et l'accessibilité doit être gratuite et en ligne.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

01DSI16

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 5.2.2016 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.2.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: Oui. Avril 2020.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les opérateurs économiques qui ne fourniraient pas l'attestation lors de la remise des offres verraient leurs offres rejetées, sans être analysées.

En cas de retrait du dossier de consultation des entreprises (Dce) par voie dématérialisée à l'adresse: <https://www.marches-securises.fr>, il est à noter que depuis le 1.1.2010 et conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'identification vous permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents que vous téléchargerez. Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations communiquées

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint Cloud

Town: Versailles Cedex

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 13920548

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés

Postal address: 21 rue Miollis ou 29 rue Barbet de Jouy Postal code: 75015

Telephone: +33 14442637

Fax: +33 14555470

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint Cloud

Town: Versailles Cedex

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 13920540

Fax: +33 13920548

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.12.2015